Le sénateur de Moselle Jean-Louis Masson compare les musulmanes voilées aux “sorcières d’Halloween”

30/10/2019 à 10h53



> *"La mère de famille n'avait qu'à ne pas mettre son voile"… "On n'a qu'à sortir des sorcières de Halloween en voyages scolaires"… "Qu'ils retournent d'où ils viennent"…*
>
> *Roue libre du sénateur Masson au #Sénat où la PPL contre le voile en sorties scolaires vient d'être adoptée. pic.twitter.com/XNr0IYrpir*
>
> *— Claire Underwood (@ParisPasRose) October 29, 2019*

La vidéo a été diffusée par plusieurs comptes Twitter, et a été vue **plus de 260.000 fois en moins de douze heures**, sur l’un d’eux. Jean-Louis Masson, le sénateur sans étiquette de Moselle, a eu des mots durs, lors du débat sur la proposition de loi visant à interdire le port de signes religieux pour les parents accompagnant des sorties scolaires, ce mardi 29

octobre.

Ce débat fait suite à la polémique lancée début octobre par un élu du Rassemblement national, Julien Odoul, qui avait pris à partie une maman lors d'une visite scolaire au conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

Au Sénat ce mardi, Jean-Louis Masson a **fustigé le voile islamique**, estimant que les enfants sont "*pollués par le prosélytisme de communautarismes*". Il **compare alors les femmes musulmanes voilées aux "*sorcières d'Halloween*"**, qu'on pourrait aussi "*sortir lors des voyages scolaires*". Avant de conclure : "*s'ils ne sont pas contents, qu'ils retournent d'où ils viennent*".

www.francebleu.fr